



Syndicat Intercommunal pour la Réalisation
d'Aménagements Hydrauliques sur l'Arnon

SIRAH sur l'Arnon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 09 juillet 2026

REFERENCE : 2026-002

Date de convocation : 02 juillet 2026

Délégués en exercice : 41

Nombre de membres présents : 32

Votants : 34

En l'an deux mil vingt-six, le neuf du mois de juillet à 09h10, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques (SIRAH) sur l'Arnon, dûment convoqués par Fabrice AUPETIT, Président sortant, se sont réunis à la Salle communale de l'ange Blanc 18160 LIGNIERES, sous la présidence de Monsieur FRAULAUD Jacques (doyen de séance)

Membres présents : CHAMPAGNE Dominique (CDC Arnon Boischaut Cher), JACQUIN SALOMON Maryse (Chambon), GAILLARD Daniel (La Celle Condé), LORY Emmeline (Lignières), WOZNIAC Angélique (Villecelin), BOURLIAUD Geoffrey (Saint Baudel), ALABERGÈRE Frédéric (Préveranges), CHAGNON Bruno (Reigny), ALADENISE Pascal (Rezay), AMIZET Jean-Pierre (Saint Christophe le Chaudry), RONDIER Thomas (Saint Hilaire en Lignières), THOMAS François (Saint Jeanvrin), BARRET Nicolas (Saint Maur), LERUDE Florence (Sidiailles), BRAUTIGAM Margot (Touchay), CLEMENT Fabien (Vesdun), GORGE Jean-Pierre (Morlac), BRUNELIERE Jean-Jacques (Saint Saturnin), SCHNURER Claude (CDC Berry Grand Sud), HERAULT Gilles (Ardenais), MARIE Philippe (Beddes), PERROT Victor (Chateaufort), FRAULAUD Jacques (Culan), DESIRE Guillaume (Ides St Roch), BISSON Patrick (Ineuil), BREUSE Corinne (Le Chatelet), SOUPIZON Jean-Louis (Maisonnais), LEBRERO Roger (Chezal-Benoît), MEDAR Jean-Michel (Néret), ALADENISE Franck (Saint Christophe en Boucherie), CHAMPAGNAT Corentin (Vicq Exempt), RIVET Michèle (Maçais).

Membres Absents : WOZNIAC Frédéric (Montlouis), BEDU Eric (Venesmes), MATTHIEU Ludovic (Saint Pierre les Bois), MORCELY Bertrand (Loye sur Arnon), PALLAS Jacques (CDC Pays d'Issoudun), CHARASSON Patrick (CDC La Châtre Sainte Sévère), ROUSSEAU Michel (Lignerolles), GODDEN Sarah (Urciers), RIOTE Emmanuel (CDC Cœur de France)

Pouvoirs : WOZNIAC Frédéric (Montlouis) a donné pouvoir à WOZNIAC Angélique (Villecelin), MATTHIEU Ludovic a donné pouvoir à SCHNURER Claude.

Secrétaire de séance : LEBRERO Roger

Détermination du nombre de Vice-Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10 ;

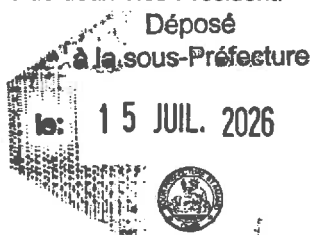
Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents

Considérant que le SIRAH sur l'Arnon a mentionné dans ces statuts 2 vice-présidents

La Présidente propose de renouveler au nombre de deux les postes de vice-président.

Le Comité Syndical, **Fixe** à l'unanimité, le nombre de deux Vice-Président.

Le Secrétaire,
LEBRERO Roger



À Chateaufort, le 09 juillet 2026

Pour extrait conforme

La Présidente,
LORY Emmeline

